



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DE LA SARTHE JEUDI 10 JANVIER 2019

Objet : rapprochement de deux départements, la Sarthe et la Mayenne.

Sous l'égide de M. Alain VALLET président de la Ligue de Golf des Pays de la Loire, de M. Philippe GUENVER président du comité départemental de golf de la Sarthe, avec l'accord de la Fédération Française de Golf en date du 13 décembre 2018 un vote est soumis aux membres votants pour valider la création du Comité Territorial Golf Sarthe-Mayenne ainsi que les nouveaux statuts qui en découlent.

La feuille de présence donne : 6 AS représentées sur 9 avec au total 49 voix sur 52.

Conformément à l'article 17 des statuts, cette Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer valablement, le quorum étant atteint.

Abstention : 0

Contre : 0

Voté à l'unanimité

La création du Comité Territorial Golf Sarthe-Mayenne et les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire.

Le Secrétaire
Paul-Marc MAROT

Le Président
Philippe GUENVER

Merci à tous !



**LE COMITE TERRITORIAL GOLF
SARTHE - MAYENNE VOUS ADRESSE
SES MEILLEURS VŒUX POUR LA
NOUVELLE ANNEE.**